

**Entente entre l'AQCPE et le ministère de la Famille -**

**80% des CPE ne subiront aucune compression**

**Montréal, 11 avril 2013** – L'AQCPE et le gouvernement Marois viennent d'arriver à une entente relativement aux compressions annoncées au réseau québécois des CPE et CPE-BC le 14 mars dernier.

Par cette entente, le gouvernement abandonne l'imposition d'un nouveau barème de financement pour les enfants de 4 ans. « Nous sommes grandement soulagés que le financement de notre réseau soit sauvegardé et que le gouvernement Marois ait entendu nos représentations quant aux effets dévastateurs de cette mesure sur la qualité des services aux enfants » a déclaré Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPE.

En ce qui concerne la récupération des surplus cumulés, l'AQCPE a obtenu le maintien de la règle permettant aux CPE et CPE-BC de cumuler 25% de leurs produits en surplus cumulés. L'effort des corporations à la lutte contre le déficit atteindra 31,1M\$. Toutefois, près de 80% d'entre elles ne seront aucunement touchés par cette récupération.

L'AQCPE et le gouvernement se sont aussi entendus pour faciliter le développement rapide de places dans les CPE ayant une capacité existante dans leurs locaux.

Finalement, le gouvernement relance les travaux du chantier sur le financement dans le but de dégager rapidement des solutions structurantes pour assurer la pérennité du réseau des CPE-BC. Les parties ont convenu d'un échéancier de travail rigoureux. « L'entente qui intervient aujourd'hui après plusieurs rencontres témoigne de notre capacité à trouver ensemble des solutions et nous devons souligner l'importance déterminante du leadership de madame Marois et de la ministre Léger dans la résolution de cette crise » a conclu Louis Senécal, directeur général de l'AQCPE.

-30-

*L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. Forte d'un tel membership, l'AQCPE est ainsi la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.*

*L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.*

**Renseignements :**

**Geneviève Blanchard**

Conseillère principale

Service des communications

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Télé. : 514 326-3322

Courriel : [genevieve.blanchard@aqcpe.com](mailto:genevieve.blanchard@aqcpe.com)



[www.aqcpe.com](http://www.aqcpe.com)

[www.twitter.com/aqcpe](https://www.twitter.com/aqcpe)  
[www.facebook.com/aqcpe](https://www.facebook.com/aqcpe)

**COMMUNIQUÉ**  
DIFFUSION IMMÉDIATE